

Communiqué de presse

NORBORD VA REPRENDRE LA PRODUCTION À L'USINE DE OSB DE CHAMBORD, AU QUÉBEC, AU PRINTEMPS 2021 DANS LE CADRE D'UNE STRATÉGIE D'EXPLOITATION FLEXIBLE POUR RÉPONDRE À UNE FORTE DEMANDE DE LA CLIENTÈLE

TORONTO, ONTARIO (Le 14 décembre 2020) – Norbord Inc. (TSX et NYSE : OSB) a annoncé aujourd'hui qu'en réponse à l'augmentation de la demande des clients, la Société prévoit relancer la production à son usine de panneaux de copeaux de bois (OSB) à Chambord, au Québec, au printemps 2021.

Selon les solides prévisions de la demande en OSB nord-américaine et les indications des clients en ce qui concerne l'avenir proche, Norbord anticipe qu'elle ne sera pas en mesure de répondre à la demande de ses usines actuellement en exploitation. À la suite de l'adoption de sa stratégie d'exploitation flexible plus tôt dans l'année et de la récente perte de capacité découlant de la fermeture permanente de son usine de 100 Mile House, en Colombie-Britannique, Norbord entend terminer le travail préparatoire qui permettra à la production de redémarrer à l'usine de Chambord. Le travail restant comprend finaliser l'installation de l'équipement et la mise en service de l'usine ainsi que le recrutement des employés.

« Norbord a acquis l'usine de Chambord en 2016 dans le but de la remettre en production un jour, et nous sommes heureux que les conditions nous permettent maintenant de le faire », a déclaré Peter Wijnbergen, président et PDG de Norbord. « L'usine est bien alignée avec notre stratégie commerciale et elle est bien située pour les ventes dans la région du nord-est. Nous avons effectué d'importants investissements et améliorations pour positionner l'usine de Chambord comme une partie importante de notre portefeuille, et elle contribuera fortement à notre capacité à répondre aux besoins de nos clients. La région du Saguenay-Lac-St-Jean a une riche histoire en matière de produits du bois, et nous avons hâte de devenir une partie plus importante de cette communauté. »

Le redémarrage de l'usine de Chambord permettra à Norbord d'optimiser la production dans ses deux usines du Québec et de servir les clients plus efficacement de l'est du Canada et du nord-est des États-Unis. La société vise à entamer la production à Chambord au printemps 2021, suivie d'une courbe de démarrage typique. La production de Chambord pourra remplacer les produits dans les autres usines de la société, ce qui renforcera davantage la stratégie d'exploitation flexible de Norbord. Cette stratégie d'exploitation flexible, qui est employée depuis les débuts de la pandémie de COVID-19, permet maintenant à Norbord d'ajuster la production de façon rentable dans l'ensemble de son portefeuille d'usines pour plus que compenser la production de l'usine de Chambord si la demande s'avère inférieure aux attentes. Par conséquent, si la demande venait à diminuer, les calendriers de production sur toute la plateforme de Norbord pourront être ajustés rapidement et de façon rentable. Après un réinvestissement important et avec une main-d'œuvre solide et disponible et un approvisionnement en bois engagé dans la région, l'usine de Chambord devrait figurer parmi les opérations les moins coûteuses de la Société lorsqu'elle sera pleinement opérationnelle.

Depuis qu'elle a fait l'acquisition de l'usine en 2016 jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2020, Norbord a investi environ 54 millions de dollars (71 millions de dollars canadiens) pour préparer l'usine à un redémarrage éventuel. Au total, Norbord prévoit investir environ 71 millions de dollars (94 millions de dollars canadiens).

Norbord a conclu une entente d'allocation de bois avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec qui couvre la grande majorité des besoins en fibres anticipés de l'usine. Chambord est situé dans la plus grande région productrice de bois d'œuvre du Québec, et l'entreprise s'attend à combler le reste de ses besoins en fibres auprès de sources privées.

Lorsque l'usine de Chambord sera pleinement opérationnelle, Norbord s'attend à ce qu'elle emploie environ 120 personnes. L'usine de Chambord a une capacité de production annuelle totale de 550 millions de pieds carrés (sur une base de 3/8 pouce) et elle est restreinte depuis 2008.

Profil de Norbord

Norbord Inc. est un important fabricant mondial de panneaux dérivés du bois et le plus important fabricant au monde de panneaux de copeaux de bois (OSB). En plus de OSB, Norbord fabrique des panneaux de particules, des panneaux en fibres de densité moyenne et des produits à valeur ajoutée connexes. Norbord compte des actifs d'environ 2,1 milliards de dollars et emploie environ 2 400 employés dans 17 usines (dont 15 en exploitation) aux États-Unis, au Canada et en Europe. Norbord est une société cotée à la Bourse de Toronto et au New York Stock Exchange, symbole « OSB ».

-fin-

Personnes-ressources :

Robert B. Winslow, CFA

Vice-président, Relations avec les investisseurs et développement de l'entreprise

Tél. 416 777-4426

investors@norbord.com

ou

Heather Colpitts

Directrice, Affaires générales

Tél. 416 643-8838

investors@norbord.com

Ce communiqué de presse contient des énoncés prospectifs tels que définis par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, y compris des énoncés sur la stratégie, les projets, les plans, le rendement financier ou opérationnel futur et d'autres énoncés de la Société qui expriment les attentes ou les estimés de la direction quant à notre rendement futur. Souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs se reconnaissent par l'utilisation de mots comme « s'attendre », « croire », « prévoir », « probable », « appuyer », « objectif », « considérer », « continuer », « suggérer », « avoir l'intention », « devrait », « sembler », « pourrait », « pourra », « ne pourra pas », « planifier », « peut », « souhaite » et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, des tendances ou des énoncés prospectifs qui ne sont pas en rapport avec des sujets historiques. Les énoncés prospectifs prennent en compte des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations véritables de Norbord diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qu'expriment ou qu'impliquent les énoncés prospectifs.

Bien que Norbord croie qu'elle dispose de motifs raisonnables pour faire ces énoncés prospectifs, nous avertissons les lecteurs de ne pas trop se fier à des renseignements prospectifs semblables. De par leur nature, les renseignements prospectifs impliquent divers hypothèses, risques inhérents et incertitudes, tant généraux que spécifiques, qui contribuent à la possibilité que lesdits prédictions, prévisions et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Ces facteurs comprennent, mais sans s'y limiter : (1) les développements liés à la COVID-19 ou à tout autre fléau, épidémie, pandémie, éclosion de maladies infectieuses ou toute autre crise de santé publique; y compris les mesures de santé et de sécurité mises en place pour protéger les employés de la Société, les restrictions imposées par le gouvernement ou d'autres restrictions qui peuvent s'appliquer aux employés ou aux activités de la Société (y compris la quarantaine), l'impact sur la demande des clients, l'approvisionnement et la distribution et d'autres facteurs; (2) les hypothèses relatives aux conditions économiques et financières aux États-Unis, en Europe, au Canada et à l'échelle mondiale; (3) les risques inhérents à la concentration et au caractère cyclique du produit; (4) les effets des pressions de la concurrence et de l'établissement des prix des produits; (5) les risques inhérents à la dépendance du client; (6) les effets des variations du prix et de la disponibilité des intrants de fabrication, y compris l'accès continu aux ressources de fibre à des prix concurrentiels et l'impact des normes de certification de tiers; (7) la disponibilité des services de transport, y compris les services de camions et ferroviaires, et les installations portuaires; (8) divers événements qui pourraient perturber les opérations, y compris les événements naturels, d'origine humaine ou catastrophiques ainsi que les relations continues avec les employés; (9) l'incidence des changements des règlements environnementaux ou autres règlements, et la non conformité avec ces règlements; (10) les restrictions gouvernementales, les normes ou les règlements destinés à réduire les

émissions de gaz à effet de serre; (11) l'impact des changements climatiques et météorologiques sur les activités de Norbord ou sur les activités ou la demande de ses fournisseurs et clients; (12) l'incidence de toute réclamation de responsabilité pour un produit excédant la couverture d'assurance; (13) les risques inhérents à une industrie à forte intensité de capital; (14) l'impact des résultats futurs des risques fiscaux; (15) les changements futurs potentiels aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; (16) les effets des risques de change et des fluctuations des taux de change; (17) les coûts d'exploitation futurs; (18) la disponibilité du financement, des lignes bancaires, des programmes de titrisation et/ou d'autres moyens de liquidité; (19) l'impact des décisions ou accords futurs sur les opérations transfrontalières; (20) la mise en œuvre d'initiatives stratégiques importantes et l'identification, l'achèvement et l'intégration des acquisitions; (21) la capacité de mettre en œuvre une infrastructure de technologie de l'information nouvelle ou mise à niveau; (22) l'impact des interruptions ou des défaillances du service de technologie de l'information; (23) les changements dans les politiques et règlements gouvernementaux.

La liste ci-dessus des facteurs importants qui ont une incidence sur l'information prospective n'est pas exhaustive. D'autres facteurs sont notés ailleurs, et il faut faire référence aux autres risques discutés dans les dépôts auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières canadiennes et américaines. Sauf quand les lois en vigueur l'exigent, Norbord ne met pas à jour quelque énoncé prospectif écrit ou oral que ce soit qui peut être fait de temps à autre par ou pour le compte de l'entreprise pour cause de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre ou ne met pas à jour ou ne révisé pas publiquement la liste de facteurs ci-haut relative à ces renseignements. Voir la section « Énoncés prospectifs » de la notice annuelle du 4 février 2020 et la mise en garde dans la section « Énoncés prospectifs » de la discussion et l'analyse de la direction de 2019 en date du 4 février 2020 et de la discussion et l'analyse de la direction du T3 2020 en date du 4 novembre 2020.